



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Paris, le 07 NOV. 2013

Direction des affaires juridiques

Sous-direction des affaires juridiques de l'administration générale

Bureau du conseil et du contentieux administratif général

Association Ranimons la Cascade
chez M. Bernard GAUVIN
rue du bourg
Salles-la-source (12330)

Nos réf. : affaire n° 1209930 « ranimons la cascade »
Affaire suivie par : Florence COCHU-GUILLEMAIN
florence.cochu-guillemain@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 65 38 - **Fax** : 01 40 81 70 68
Courriel : AJAG5.AJAG.DAJ.SG@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Demande de RIB en vue de l'exécution d'une décision de justice
L.R.A.R

Dans le cadre de l'exécution des l'article 2 et 3 du jugement du 20 septembre 2013 rendu dans l'instance n° 1209930 Association « ranimons la cascade », je vous prie de bien vouloir me transmettre :

- un relevé d'identité bancaire complet
- ainsi que vos numéros de SIRET

Dans l'hypothèse où vous avez donné pouvoir à votre avocat pour le versement de ces sommes, je vous prie de m'en informer dans les meilleurs délais. Ces documents peuvent m'être communiqués par fax (01 40 81 70 68), par mail (florence.cochu-guillemain@developpement-durable.gouv.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante :

Bureau du conseil et du contentieux administratif général
Direction des affaires juridiques
Ministère de l'écologie, du développement durable, et de l'énergie
Tour Pascal B
92 055 La Défense cedex

Je précise que si vous donnez pouvoir à votre avocat pour le versement, celui-ci devra également nous transmettre :

- un relevé d'identité bancaire CARPA – complet
- ainsi que son n° SIRET

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La chef du bureau du conseil et
du contentieux administratif général

Aurélie Chauvin

